



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Calvados

Hérouville Saint Clair, le 14 mars 2019

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale du Calvados

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

S/C de Mesdames et Messieurs les IEN

Conseillère Départementale de
Prévention
Correspondante Risques Majeurs

Dossier suivi par
Christelle Pérès
Téléphone
02 31 45 95 30
Télécopie
02 31 45 96 69
Serveur vocal
02 31 45 96 00

Mél.
dsden14-consprevention@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair Cedex

Objet : Evolutions de l'application RSST

Un registre de santé et de sécurité au travail doit être tenu à la disposition de l'ensemble des agents afin d'y inscrire les observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Pour rappel, l'académie de Caen a déployé une version dématérialisée du registre de santé et de sécurité au travail qui permet à tout personnel ayant une adresse académique de :

- saisir des signalements
- consulter tous les signalements saisis dans son établissement ainsi que les suivis également saisis.

Je vous informe que cette version dématérialisée du RSST évolue en intégrant, à partir de la semaine 12, une procédure de clôture d'un signalement soit à la demande de l'Inspecteur de la circonscription, soit à la demande de l'auteur du signalement. Les signalements clôturés resteront pour autant consultables dans l'application.

Vous trouverez, en pièce jointe, un document récapitulatif concernant les rôles et le fonctionnement de ce registre ainsi qu'une procédure d'utilisation de cet outil.


Mathias BOUVIER

CPI : Mme la secrétaire générale

Mme la déléguée aux ressources humaines

Mme la conseillère académique de prévention

Mme l'ISST

Mesdames et Messieurs les assistants de prévention de circonscription